

12 juin 2025

ACTUALITE

La CGT a dénoncé le rapport du Conseil d'Orientation des Retraites sorti ce 12 juin, invitant à augmenter encore l'âge de départ et à passer à la retraite par la capitalisation voulue par les élus de droite, mais aussi certaines OS.

La CGT est revenue sur le Conseil National de l'Énergie (organisé par le CSEC) du 5 juin à l'Assemblée nationale, où les débats ont tourné autour de la libéralisation, l'ARENH (ayant enrichi les acteurs privés au détriment du Service Public et des usagers) et l'avenir du secteur, dont celui des concessions hydrauliques et du post ARENH. Un consensus fut exprimé sur l'urgence de sortir du marché de l'électricité. La CGT y a rappelé son Programme Progressiste de l'Énergie, visant la sortie du marché, le retour à un Statut Public sous contrôle social et un juste prix réduisant les factures de 20%, tout en garantissant investissements et isolation des logements.

La CGT a pointé la mauvaise volonté d'EDF sur la conversion de Cordemais, rappelant qu'elle luttera jusqu'au bout pour celle-ci ait bien lieu.

Enfin, la CGT a dénoncé les liens commerciaux semblant persister entre EDF, Poutine et Netanyahu, en réaffirmant son engagement à défendre la paix et l'intérêt général afin de prioriser l'humain sur l'argent.

DOSSIER POLITIQUE SOCIALE D'EDF

La CGT est intervenue sur la politique sociale d'EDF en 2024 afin de mettre en évidence ses préoccupations concernant l'emploi, la féminisation, le handicap, la santé-sécurité, les conditions de travail et la reconnaissance.

Emploi déséquilibré : Bien que l'emploi soit en hausse, il est marqué par un recours accru à l'intérim et un manque d'objectifs contraignants tant sur l'augmentation du collège exécution que sur la ré-internalisation d'activités.

Féminisation stagnante : L'objectif de 33% de femmes dans les effectifs d'ici 2025 n'est pas atteint, avec une stagnation à 29%, malgré un taux d'embauche de 32% l'an dernier.

Handicap : Le taux de travailleurs en situation de handicap atteint 5,82%, proche de l'objectif de 6% mais, une insatisfaction persistante est ressentie parmi eux quant à leur carrière et la prise en compte de leur difficultés.

Conditions de travail : les résultats sont alarmants, notamment sur l'augmentation des accidents et de l'absentéisme, ainsi que sur la prévention des risques jugée défailante, et l'existence inacceptables de décès.

Injustice salariale : La répartition des mesures salariales restent inéquitables, avec des différences significatives entre les collègues et les fonctions.

Avis défavorable



La CGT appelle à une rupture avec la politique actuelle pour que l'aspect social soit au cœur des préoccupations.



PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

18 JUIN - CSEC EXTRA

3 JUILLET - CSEC

18 SEPTEMBRE CSSCT - C

13 NOVEMBRE - CPS-C



INFO RETRAITE

LORS DE CETTE SÉANCE, LA CGT A RAPPELÉ QUE GRÂCE À SES INTERVENTIONS APRÈS DES EMPLOYEURS ET DES POUVOIRS PUBLICS, LE DÉCRET DE CONTINUITÉ D'AFFILIATION AU RÉGIME DES IEG, VENANT DE SORTIR, VA ASSURER L'AFFILIATION QUEL QUE SOIT LE MOTIF DE NOTRE ABSENCE.

LA CGT A OBTENU EN SÉANCE LA GARANTIE DE LA DIRECTION D'APPLIQUER UN EFFET RÉTROACTIF AU 1ER SEPTEMBRE 2023 POUR TOUT AGENT CONCERNÉ PAR LE MAINTIEN D'AFFILIATION AU RÉGIME DES IEG.

NOUS TENONS À SOULIGNER QUE CE MAINTIEN DE L'AFFILIATION POUR TOUS EST UNE VICTOIRE SIGNIFICATIVE POUR LAQUELLE LA CGT A FORTEMENT OEUVRÉ.

